

**Procès-verbal de la 185^e assemblée du
conseil d'établissement du Cégep de Lanaudière à Joliette
tenue le jeudi 6 mai 2026, à 16 h 30, salle du conseil**

PARTICIPENT À CETTE ASSEMBLÉE

- Kim Alexandre
- Antoine Jolicoeur
- Hugues Doucet
- Yannick Langlois
- Sonia Ducharme-Beausoleil
- Amélie Lepage
- Dave Dupuis
- Emmanuelle Richard
- Caroline Gagnon
- Andrée Saint-Georges

MEMBRES ABSENTS

- Catherine Asselin
- Anne-Majory Louis

PARTICIPENT ÉGALEMENT À CETTE ASSEMBLÉE

- Mme Mélanie Mainville, directrice adjointe au Service des programmes et du développement pédagogique

AGIT À TITRE DE SECRÉTAIRE

- Mme Janie Bolduc, gestionnaire administrative

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Ayant constaté le quorum, la présidente ouvre la réunion à 16 h 31.

2. Adoption de l'ordre du jour

CECJ260605-01	Sur proposition de Mme Andrée St-Georges, dûment appuyée par Mme Kim Alexandre, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
---------------	--

ORDRE DU JOUR

1.	Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
2.	Ordre du jour
3.	Suivi : Politique des communications
4.	État de situation des admissions, programmes à petites cohortes
5.	Levée de l'assemblée

3. Suivi : Politique des communications

La directrice fait un retour sur le point ajourné concernant l'avis demandé au sujet de la politique de communication lors de la rencontre du 2 avril dernier.

Il est mentionné que le conseil d'administration avait été informé de la demande de report de l'avis du conseil d'établissement du Cégep à Joliette. Dans un souci d'équité entre les différentes instances consultées, il a néanmoins procédé à l'adoption de la Politique de communication. Une communication à cet effet sera transmise aux membres. La politique des communications a été adoptée.

4. État de situation des admissions, programmes à petites cohortes

La directrice présente un état de situation concernant les programmes à petites cohortes. Elle débute par le programme *Techniques professionnelles de musique et chanson* (551.A0). Elle précise que cette cohorte, tout comme les deux suivantes qui seront présentées, a été évaluée selon neuf critères distincts. Elle expose ensuite les particularités propres à cette cohorte.

Résumé et réflexions pour 2026-2027 :

- Certains étudiants et étudiantes s'inscrivent au programme préuniversitaire en musique et basculent au programme technique à la fin de leurs quatre premières sessions, étant donné que celles-ci sont un tronc commun.
- Nouvelle actualisation à mettre en place.
- Pas d'impact financier.
- Première année où il y a une baisse des demandes.

Elle termine en mentionnant que ce programme ne nécessite pas d'avis pour la prochaine année scolaire.

Elle poursuit avec la présentation du programme *Technologie de la production horticole agroenvironnementale* (153.F0). Elle souligne les éléments particuliers liés à cette cohorte.

Résumé et réflexions pour 2026-2027 :

- Finaliser les opérations de la dernière actualisation.
- Explorer si d'autres modalités d'enseignement sont envisageables.
- Évaluer les besoins pour le personnel de soutien.
- Possibilité de développer de nouveaux partenariats.
- 2^e année de vigie quant à la baisse des demandes.
- Mise en place d'un plan de relance et de différentes activités pour faire connaître le programme.
- Aucune suspension depuis que l'on offre le programme.
- Possibilité de mettre en place, à court terme, différentes mesures visant à soutenir l'atteinte de l'équilibre budgétaire.

ATTENDU les travaux et analyses effectués par la direction du collège constituant;

ATTENDU le nombre de demandes d'admission reçues pour l'année 2026-2027;

ATTENDU les éléments de contexte propres à l'offre de formation et à son organisation;

ATTENDU les travaux d'actualisation et les ajustements réalisés par l'équipe du programme, dont la mise en œuvre est prévue dès l'automne 2026;

ATTENDU les scénarios et leviers identifiés permettant d'ajuster l'offre de formation et les modalités d'organisation;

ATTENDU la possibilité de mettre en place, à court terme, différentes mesures visant à soutenir l'atteinte de l'équilibre budgétaire;

ATTENDU que la commission des études a adopté à l'unanimité une recommandation visant à maintenir les admissions pour l'année scolaire 2026-2027;

CECJ260605-02	Sur proposition de M. Hugues Doucet, dûment appuyé par M. Antoine Jolicoeur, Il est résolu de recommander au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière de maintenir les admissions pour l'année scolaire 2026-2027 pour le programme <i>Technologie de la production horticole agroenvironnementale</i> (153.F0). ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
---------------	---

La directrice termine avec la présentation du programme de *Technologie des procédés et de la qualité des aliments* (154.A0). Elle décrit ensuite les éléments distinctifs de cette cohorte.

Résumé et réflexions pour 2026-2027 :

- Au cours des dernières années :
 - Beaucoup d'efforts pour en assurer la relance.
 - Investissements importants : de promotion et de relance (libérations).
- Elle souligne la pertinence du programme et la qualité de la formation.
- 5 groupes ont été offerts en cours complémentaires 25-26 : cuisinez futé, pour permettre de faire connaître le programme.
- Hausse dans le réseau, mais baisse pour Joliette.
- L'équipe souligne :
 - Le besoin d'ajouter des heures pour une ressource technique s'il y a 3 cohortes complètes pour 26-27.
 - Son souhait de développer le recrutement et de bien informer les étudiants et étudiantes des écoles secondaires sur le programme : brigade culinaire.
 - Court terme : révision progressive, mais pas complète de l'utilisation de certains équipements, produits, activités de formation et utilisation des laboratoires spécialisés.
 - Ne peut s'engager, à ce moment-ci, à revoir l'ensemble des modalités d'enseignement.
 - Il faudrait une augmentation significative du nombre de demandes pour viser un équilibre (revenus vs dépenses) ou revoir de manière importante les modalités d'enseignement.
- Déficit prévu estimé important.
- Depuis les 5 dernières années : moins de 7 demandes d'admission au total de tous les tours du SRAM.
- Mise en place d'un plan de relance et de différentes activités pour faire connaître le programme.
 - Le programme a été suspendu à 2 reprises : 2020 et 2023.
- Effet sur la tâche : le fait de maintenir ou non ne génère pas de MED.
- Résidences : disponibles pour A-2026.

Elle conclut en mentionnant que, lors de la Commission des études, un membre a souligné que la présence d'un étudiant dans un cours ne représentait pas d'enjeu pédagogique particulier, et qu'il y a également été indiqué que, pour les quatre dernières cohortes du programme, aucun étudiant n'a poursuivi d'études universitaires.

À la suite de la présentation, les membres expriment différents commentaires dont notamment :

- Interrogation sur la pérennité du programme dans un contexte où :
 - L'enjeu est devenu national, mobilisant de nombreux acteurs du milieu.
 - Plusieurs entreprises choisissent désormais de développer leur propre formation interne, ce qui pourrait influencer la demande ou la complémentarité du programme.
- Inquiétudes quant à l'impossibilité de calculer la cote R des cours de la formation spécifique.

ATTENDU les travaux et analyses effectués par la direction du collège constituant;

ATTENDU le nombre de demandes d'admission pour l'automne 2026-2027;

ATTENDU les efforts déployés afin de soutenir et faire connaître le programme;

ATTENDU les éléments de contexte propres à l'offre de formation et à ses effectifs;

ATTENDU les coûts associés au maintien des infrastructures et des équipements spécialisés requis par le programme;

ATTENDU les travaux d'actualisation et les ajustements pédagogiques réalisés par l'équipe du programme au cours des dernières années;

ATTENDU que les membres de la commission des études souhaitent préciser que cet avis est basé que sur les considérations pédagogiques, qualité propre à cette instance;

ATTENDU que la commission des études, à la suite d'un vote secret, a adopté à la majorité une recommandation visant à maintenir les admissions pour l'année scolaire 2026-2027;

CECJ260402-03	Sur proposition de Mme Andrée St-Georges, dûment appuyé par M. Antoine Jolicoeur, Il est résolu de recommander au conseil d'administration du Cégep régional de Lanaudière de suspendre les admissions pour l'année scolaire 2026-2027 pour le programme <i>Technologie des procédés et de la qualité des aliments (154.A0)</i>. Et de mandater la direction du collège afin qu'elle procède avec l'équipe à une révision des modalités du programme dans une perspective d'atteindre l'équilibre financier et de pérennisation de l'offre de formation. ASBTENTION : 1 ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
---------------	--

5. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 17 h 23.

Emmanuelle Richard

Emmanuelle Richard
Présidente

Janie Bolduc

Janie Bolduc
Secrétaire